

Chers parents,

Nous vous avons informé la semaine dernière des modalités de retour et d'accueil au sein de l'établissement dans le cadre du déconfinement. Nous accueillons la semaine prochaine, les élèves de maternelle et de primaire à partir de mardi et de 6^{ème} et de 5^{ème} volontaires à compter du lundi 18 mai. Concernant le retour des autres niveaux de classe, nous vous informerons dès que le gouvernement aura arrêté une date (s'ils reviennent) !

Concernant le **protocole sanitaire**, nous vous renvoyons à notre information de la semaine dernière. Le document définitif vous sera adressé la semaine prochaine, mais sachez que l'ensemble des locaux ont été mis en conformité avec ses exigences, et que nous sommes d'ores et déjà prêts à recevoir vos enfants. Vous trouverez toutefois à la fin de ce document toutes les affiches par lesquelles nous l'avons décliné pour pouvoir les disposer dans tous les points stratégiques de l'établissement.

Pour toutes les classes (hormis les 6^{èmes} et les 5^{èmes})

Les cours se poursuivent en distanciel selon les mêmes modalités, l'emploi du temps sera recomposé pour le 18 mai prochain afin de permettre aux enseignants de réaliser les cours en classe des 6^{èmes} et des 5^{èmes} et les cours à distance pour les classes de la 4^{ème} à la terminale dont les élèves ne seront pas accueillis. Nous rappelons que les dernières classes du collège rentreraient en demi-effectif le 25 mai prochain (plus probablement le 2 juin) ainsi que les lycéens. A partir du 2 juin, si toutes les classes ont repris, nous serons contraints, du fait de la division de l'effectif par deux, d'alterner les semaines de présence de vos enfants (nous pourrions envisager le moment venu de composer les deux groupes classes en fonctions de vos contraintes professionnelles dans la limite de nos possibilités et pour des semaines entières).

Pour les classes de 6^{ème} et les 5^{ème}

Nous vous rappelons que dans le cadre de l'accueil des élèves des classes de 6^{ème} et de 5^{ème} à partir du 18 mai prochain, les cours sont à suivre pour ceux qui ont fait le choix de rester à leur domicile en direct en se connectant selon un emploi du temps et des modalités qui leur seront précisées en fin de semaine prochaine. Il n'y aura pas de cours spécifique en distanciel dès lors que l'intégralité de l'horaire sera assuré en présentiel.

L'effectif est maintenant arrêté pour les deux premières semaines sur la base de l'enquête de volontariat, les familles seront informées de la prise en charge au sein de l'établissement. Les modalités pour le mois de juin sont précisées ci-dessus (« pour toutes les classes »).

Masques

Le port du masque est obligatoire au sein de l'établissement (sauf au restaurant scolaire). Les élèves doivent se présenter à l'établissement avec deux masques. Le Conseil Régional s'est engagé à fournir deux masques lavables par personnes (enfants et adultes). Ce sont les mairies qui vous les distribueront selon des modalités définies par chaque commune. Nous avons été assurés que vous les auriez pour la reprise le 18 mai.

Restauration scolaire : dans un premier temps, les repas seront assurés par une liaison froide avec un menu unique (pour les élèves bénéficiant de PAI, se rapprocher des directeurs de cycle). Dès lors que nous atteindrons le nombre quotidien de 200 repas par jour, nous repasserons en production sur place.

Transports scolaires : nous n'avons pas encore d'information sur le fonctionnement mais nous avons interrogé les collectivités compétentes qui nous ont assuré de leur organisation selon des modalités qui vous seront communiquées dès qu'elles seront connues.

Attestation employeur : L'établissement recevant sans restriction pour l'instant les enfants des classes de maternelle-primaire et de 6^{ème} et de 5^{ème} nous ne sommes pas habilités pour ces niveaux de classe à délivrer d'attestation d'incapacité pour garde d'enfant pour vos employeurs.

Retour en classe

(Modalités pédagogiques pour tous ceux qui reprendraient)

Le retour des élèves en classe sera un moment privilégié pour les écouter et faire un bilan de la situation de chacun. La première heure sera consacrée à un temps de formation des élèves aux protocoles sanitaires pour en indiquer l'importance, puis à un temps d'échange. Par la suite, **l'enjeu n'est pas de finir les programmes mais de s'assurer que les élèves maîtrisent les connaissances nécessaires pour poursuivre leur scolarité** dans de bonnes conditions. Il s'agit d'éviter que les difficultés non surmontées au cours de cette année si particulière ne s'ancrent durablement.

Nous souhaitons vous rassurer sur le fait que vos enfants ont bénéficié, grâce à la numérisation de la pédagogie de l'établissement, à leur familiarité avec ses outils, à la mobilisation de nos équipes, et à leur engagement d'un réel suivi, avec des contacts pédagogiques quotidiens sur un véritable emploi du temps, ce qui est loin d'être la cas dans tous les établissements. Nous sommes cependant conscients que le contexte de l'enseignement à distance ne remplace pas un enseignement en classe, particulièrement pour les élèves fragiles et ceux qui ne bénéficient pas d'aide ou de soutien à la maison. Aussi, les premières semaines de reprise seront utilement consacrées à un point de situation pour situer chaque élève dans ses apprentissages et préciser ses besoins.

Les professeurs continuent à évaluer leurs élèves selon les modalités qu'ils fixent. Ces évaluations ne comptent pas pour la détermination des notes attribuées aux examens nationaux. Pour les classes d'examens, elles feront l'objet d'une appréciation portée par les professeurs sur le livret scolaire afin d'éclairer les travaux du jury sur la motivation et l'assiduité des élèves. Pour toutes les classes, un bulletin sera édité en juin selon des critères d'évaluation requalifiés (assiduité, engagement, conseil de travail, etc.)

De plus, la rentrée 2020 devra prendre en compte les circonstances exceptionnelles de l'année scolaire 2019-2020 et ménager, jusqu'aux vacances de la Toussaint 2020, des temps pour consolider les apprentissages. Cette dimension sera au cœur de la circulaire de rentrée.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Voyages scolaires: suite au décret du gouvernement, les voyagistes nous ont proposés des reports de voyage à effectuer dans les 18 mois pour n'avoir pas à rembourser les sommes afin de préserver leur structure ou des avoirs sur la même période pour les voyages non reportables. Comme annoncé (information du 3 avril), la plupart des voyages prévus au mois d'avril ou en cette fin d'année sont donc reportés la semaine précédant les vacances de la Toussaint avec les mêmes élèves s'ils sont autorisés et si la situation le permet. En revanche, les voyages concernant les niveaux de 3^{ème} et de terminale ne pouvant être réalisés donneront lieu à un remboursement dès lors que les organismes qui détiennent l'ensemble des versements que vous avez effectués auront rouvert dans le cadre du déconfinement. Nous reviendrons vers vous dès que possible. Nous ne serons en mesure de rembourser les familles en cas de désistement que si un autre élève prend la place de celui qui se désiste puisque les organismes n'ont pas l'obligation de vous rembourser.

En vous assurant de notre mobilisation et en vous remerciant de la vôtre.

La direction